



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 14 OCTOBRE 2017

Suite à l'assemblée générale du 14 octobre 2017 le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour l'élection du bureau sur convocation des deux co-présidents.

Etaient absents, excusés : Michel GUILLOUX membre délégué pour Saint-Aignan et Arsène LE GAL membre délégué pour Cléguérec

Etaient présents :

Yannick LE BOUDEC

Bernard FIAUT

Marie-Madeleine GUILLEMER-NEEL

Monique LE CLEZIO

Valérie LE ROUX

Guy LE GOFF

Jean-Pierre LAFFONT

Jean-Claude LANGLE

Georges TILLY

La majorité des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Ordre du jour :

Constitution du bureau suite à l'assemblée générale du 14 octobre 2017.

Membres sortants : Annie FIAUT et Michel PERAN ne souhaitent pas se représenter.

Suite à l'appel à candidature lors de l'assemblée générale Monique LE CLEZIO et Georges TILLY se sont proposés pour intégrer le Conseil d'administration. Ces deux candidatures ont été approuvées à l'unanimité.



Election du nouveau bureau :

Après délibération le Conseil d'administration a nommé les membres du bureau :

Yannick LE BOUDEC co-président

Bernard FIAUT co-président

Valérie LE ROUX trésorière

Guy LE GOFF trésorier adjoint

Marie-Madeleine GUILLEMER-NEEL Secrétaire

Monique LE CLEZIO secrétaire adjointe

Le nouveau conseil d'administration suite à modification du bureau :

Yannick LE BOUDEC co-président

Bernard FIAUT co-président

Valérie LE ROUX trésorière

Guy LE GOFF trésorier adjoint

Marie-Madeleine GUILLEMER-NEEL Secrétaire

Monique LE CLEZIO secrétaire adjointe

Jean-Pierre LAFFONT membre délégué pour Pontivy

Arsène LE GAL membre délégué pour Cléguérec

Michel GUILLOUX membre délégué pour Saint-Aignan

Georges TILLY membre délégué pour Mûr de Bretagne

Jean-Claude LANGLE membre délégué pour Neulliac

L'ordre du jour étant terminé la séance a été levée à 12 h.

Les coprésidents

Yannick LE BOUDEC

Bernard FIAUT